

Préparez votre retraite avec « NEOVIA, expertise Retraite »

Rencontre avec l'un de nos adhérents, Gaël DEMEY, Consultant indépendant sur la région PACA, de la société NEOVIA Retraite.

Parlez-nous de NEOVIA Retraite ?

NEOVIA Retraite accompagne depuis plus de 10 ans, les chefs d'entreprise dans l'expertise de leurs droits retraite. Nous réalisons toutes les investigations nécessaires à une analyse approfondie de la carrière, puis calculons les droits en fonction des hypothèses de départ les plus avantageuses.

NEOVIA Retraite est présente partout en France à travers son réseau national de consultants. Je représente la société sur la région PACA.

Notre métier est un métier de conseil et d'audit. Nous intervenons sur l'optimisation des régimes obligatoires. En aucun cas, nous ne vendons ou ne conseillons des placements financiers ou des produits d'assurance. Le sujet de la retraite est particulièrement complexe et changeant et les particularités réglementaires sont la plupart du temps méconnues. Il est donc bien difficile d'y voir clair et de faire seul les bons choix.

A qui sont destinés vos services ?

Nos prestations s'adressent aux chefs d'entreprise, aux professions libérales, aux artisans et aux commerçants. En général, les dirigeants que nous accompagnons ont 56 ans et plus. Au-delà de 65 ans, il nous arrive aussi de les accompagner dans la vérification des retraites déjà versées.

Quelle est la mission de NEOVIA Retraite ?

NEOVIA Retraite propose différentes prestations :

Une mission d'étude et d'optimisation des droits à la retraite qui comprend : la reconstitution et la vérification complète de la carrière, la recherche des particularités réglementaires, la régulation des droits manquants, les calculs des retraites avant optimisation des droits.

Puis une seconde partie avec : le calcul de l'impact des régularisations sur le nombre de trimestres, le montant des

salaires et des pensions, les projections de ces calculs par régime selon l'âge de départ, la recherche des dispositifs réglementaires applicables, les simulations selon différentes hypothèses de départ (rachat de trimestres, cumul emploi-retraite, retraite progressive, changement de statut...).

Cette étude permet de répondre aux interrogations du chef d'entreprise : « je suis en âge de prendre ma retraite, ai-je intérêt à cesser mon activité ou plutôt à continuer de travailler ? Comment se passe alors le cumul emploi-retraite ? Suis-je certain de percevoir le bon montant de mes retraites ? Est-il opportun de racheter des trimestres ? Quel en est le coût et la rentabilité ? Puis-je envisager de changer de statut ? »...

Nous conseillons nos clients dans leurs intérêts et les aidons à prendre les bonnes décisions en toute connaissance de cause. Nous les encourageons à être attentifs à l'exonération de plus-values dans le cadre de la vente de leur société. Et pour cela, nous travaillons en étroite collaboration avec leur expert-comptable ou leur conseiller en gestion de patrimoine.

De quelle manière intervenez-vous ?

Nous rencontrons d'abord nos clients lors d'un rendez-vous de diagnostic de leur carrière. Ce rendez-vous a lieu à leur domicile et dure en moyenne 1 heure.

En fonction de leur situation et de leur âge de départ à la retraite, nous leur proposons de réaliser une expertise « préparatoire » de leurs droits retraite avec optimisation des régimes obligatoires, et/ou une expertise de départ qui comprend la mise en paiement des retraites que l'on appelle aussi la liquidation des retraites. Nous remettons une étude détaillée et expliquons nos recommandations à chacun de nos clients à la fin de la mission. Il faut compter en moyenne 6 mois pour l'expertise préparatoire et jusqu'à un an pour la liquidation des retraites.

Combien coûte en moyenne une expertise préparatoire ?

Il faut prévoir un coût entre 2 700 et 3 500 euros HT pour une expertise

préparatoire des droits à la retraite (hors liquidation). Tout dépend de la complexité de la carrière, du nombre de régimes auprès desquels nous devons intervenir, des périodes d'activité à l'étranger à vérifier, des simulations ou des calculs supplémentaires...

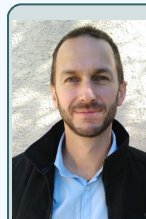
Qu'est-ce qui vous différencie des autres ?

L'expertise retraite est une véritable authentification des droits sur laquelle NEOVIA Retraite engage sa signature au bénéfice de ses clients. Notre expertise technique est unique. Parce qu'ils disposent d'une forte expérience dans le monde de la retraite, nos experts sont rompus aux rouages administratifs et maîtrisent parfaitement la réglementation. Ils savent où chercher pour vous orienter avec exactitude.

D'autres sociétés ou indépendants proposent des bilans retraite. Le bilan retraite s'adresse à des personnes plus jeunes. Il s'agit d'une cartographie des droits à un instant T réalisé à partir des relevés transmis par les caisses de retraites (RIS ou EIG). Ce bilan retraite permet de connaître les droits enregistrés et l'espérance de pensions qui en résulte, sans optimisation des droits, ni régularisations de la carrière.

Quelle est l'ambition de NEOVIA Retraite ?

Bien que nous soyons déjà n°1 du conseil et de l'expertise retraite, il y a encore trop peu de dirigeants qui font appel à des conseils ou des sociétés comme la nôtre. Aussi, notre ambition est de participer davantage à la simplification administrative et à l'optimisation réglementaire d'un plus grand nombre de dirigeants.



Infos Pratiques :

Gaël DEMEY
Consultant indépendant
de la région PACA
T. : 06 28 34 87 62
www.neoviaretraite.fr